



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142275>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-142275**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Travaux de renforcement structurel de la tranchée couverte sur l'axe RN13 zones 1 à 3 dans la commune de Neuilly-sur-Seine

**Description** : Ajout de renforts des ponts-cadre, aux niveaux des angles nord et sud partie haute, en milieu de dalle nord, dans le tunnel et au-dessus, de renforts traversants la dalle en partie centrale au niveau des voiles de la gaine centrale d'aération, ainsi que le pied du voile nord dans le tunnel. Le marché est décomposé en trois tranches : Tranche ferme : Renforcement dans le tunnel RN13Y, en sous-face de la dalle nord et renforcement dans la gaine d'aération en partie haute du voile central côté RN13Y. Tranche optionnelle 1 : Renforcement dans le tunnel RN13W en partie haute du piédroit central côté RN13W et renforcement en surface de la dalle supérieure aux niveaux des l'angle sud partie haute. tranche optionnelle 2 : Renforcement en surface de la dalle nord.

**Identifiant de la procédure** : 5d80d1bb-164e-4d5e-a89e-89af69dad3c4

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Travaux de renforcement structurel de la tranchée couverte sur l'axe RN13 zones 1 à 3 dans la commune de Neuilly-sur-Seine

**Description** : Ajout de renforts des ponts-cadre, aux niveaux des angles nord et sud partie haute, en milieu de dalle nord, dans le tunnel et au-dessus, de renforts traversants la dalle en partie centrale au niveau des voiles de la gaine centrale d'aération, ainsi que le pied du voile nord dans le tunnel. Le marché est décomposé en trois tranches : Tranche ferme : Renforcement dans le tunnel RN13Y, en sous-face de la dalle nord et renforcement dans la gaine d'aération en partie haute du voile central côté RN13Y. Tranche optionnelle 1 : Renforcement dans le tunnel RN13W en partie haute du piédroit central côté RN13W et renforcement en surface de la dalle supérieure aux niveaux des l'angle sud partie haute. tranche optionnelle 2 : Renforcement en surface de la dalle nord.

**Identifiant interne** : DRIEAT-DIRIF-AOO-24-046

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**Informations complémentaires** : Il s'agit d'un marché à tranche optionnelle en application de l'article R.2113-4 du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur est libre d'affermir ou non les tranches optionnelles en cours d'exécution du marché conformément à l'article R.2113-6 du code de la commande publique Clause sociale : en application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique dont les modalités sont définies dans le cahier des clauses administratives. Visite de site : Le candidat a la possibilité d'examiner les lieux du chantier avant la remise de son offre, le modalités de la visite sont définies dans le règlement de la consultation. Conditions de présentation des candidatures et des offres : Les candidats sont invités, pour constituer leur candidature et offre, à prendre connaissance du règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante <http://www.marches-publics.gouv.fr> - sous la référence : DRIEAT-DiRIF-AOO-24-046. Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les candidats sont invités à se reporter au règlement de la consultation de la

présente consultation pour connaître en détail les modalités de remise candidatures et des offres, par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Les offres, mêmes volumineuses, doivent parvenir complètes dans les délais fixés par l'acheteur public. L'opérateur économique est responsable de l'envoi de son pli électronique dans les délais fixés.

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### Critère :

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les candidats ont la possibilité de déposer leur dossier de candidature en utilisant : - soit le Document Unique de Marché Européen électronique (eDUME), disponible depuis le service exposé de PLACE ou à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement d'entreprises, il est fourni un eDUME pour chaque cotraitant. - soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement d'entreprises, il est fourni un seul formulaire DC1 mentionnant l'ensemble des cotraitants, et un formulaire DC2 pour chaque cotraitant. Recours aux capacités d'autres opérateurs économiques : Conformément à l'article R.2142-3 du Code de la commande publique, le candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette hypothèse, le candidat justifie des capacités de ce ou ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Sous-traitance : Conformément aux articles L.2193-2 à L.2193-6 du Code de la commande publique, l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement sont demandés dans les conditions suivantes, dans le cas où la demande de sous-traitance intervient au moment du dépôt de l'offre. Le candidat fournit à l'acheteur une déclaration (formulaire DC4 disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) mentionnant notamment : a) La nature des prestations sous-traitées ; b) Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; c) Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; d) Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ; e) Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Il remet également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner. Pour satisfaire aux obligations susmentionnées, le candidat qui envisage, dès le dépôt de son offre, de sous-traiter une partie de sa prestation, complètera utilement la déclaration de sous-traitance et joindra, pour chaque sous-traitant, l'ensemble des documents, attestations et renseignements réclamés aux candidats, tels que figurant au présent règlement de la consultation. La notification du marché public emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement. Il est toutefois précisé que l'appréciation des capacités d'un opérateur économique et de son/ses sous-traitant(s) est globale. Ainsi, il n'est pas exigé que chaque opérateur économique dispose de la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Candidature formulée au moyen des formulaires DC1 et DC2 : En cas de candidature formulée au moyen des formulaires DC1 et DC2, les candidats transmettent : - les justifications relatives à la capacité juridique du candidat : -le formulaire DC1 dûment

complété ; - le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** justification relatives à la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Les certificats de qualifications professionnelles suivants : Qualifications FNTP ou équivalent : 113 - Ouvrages de technicité courante 371 - Mise en oeuvre de produits de marquage routier pour signalisation routière 373 - Pose d'équipements de sécurité 375 - Mise en place et exploitation de balisage 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain # 2331 - Mise en oeuvre de matériaux du site traités ou retraités sur place , Remblais et PST 7271 - Reprise des bétons dégradés 7272 - Traitement des fissures 7273 - Protection des bétons 7274 - Renforcement par surépaisseur de béton projeté par voie sèche 7276 - Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieur au béton. - Pour la mise en place du béton projeté, une certification ASQUAPRO est demandée. - Le candidat fournira avec son offre les certificats de conformité aux normes et marques de qualité concernant les produits cités dans le CCTP du présent marché. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités. Capacités techniques : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat

dispose pour la réalisation du marché public. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). Dans cette hypothèse, le candidat apporte les justifications des capacités du ou des opérateurs économiques en cause et produit un engagement écrit de ce ou ces derniers justifiant qu'il en dispose pour l'exécution du marché. L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix au regard du détail estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu du mémoire technique, du SOPAQ et SOPRE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2661139&orgAcronyme=d4t>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2661139&orgAcronyme=d4t>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 31/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel : Article L.551-1 du code de justice administrative (CJA). Il doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Un référé contractuel : article R.551-7 du CJA. Il doit être introduit dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché : Article R.421-1 du CJA. Il doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte attaqué. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du CJA). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris cedex 04

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 01 44 59 44 00

**Télécopieur** : 01 44 59 46 46

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'île-de-France

**Numéro d'enregistrement** : 13002932500573

**Adresse postale** : 25-27, rue Leblanc

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : upimppac.dcppa.sg.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

**Téléphone** : 0146768724

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : b875323c-dcce-442d-8506-d9a6c4b384ba-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : La date et l'heure limite de réception des offres, soit le 17/01/2025 à 12 heures, sont reportées au 31/01/2025 à 12 heures.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 9c6d3977-dcc2-434c-9f10-8bf27366ec7b - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 18/12/2024 à 16:49

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18/12/2024